



Séance du 29 septembre 2022

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :

Jumilhac le Grand

Date de la convocation et  
envoi de la note de

synthèse :  
21/09/2022

Nombre de membres :

En exercice : 38  
Présents : 37  
Pouvoirs : 1

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames :** BOSREDON CURNIL Sylvie, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAUCHER Danielle, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick,

**Messieurs :** AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, COMBEAU Bertrand, CURNARIE Pascal, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, GRANET Jean-Claude (suppléant de D. MARCETEAU), JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, REBEYROL Guillaume (suppléant de T. CHASSAIN) SAERENS Grégory, SEDAN Francis, THOMAS Michel, VAURIAC Bernard

**Absents et excusés et procurations :** CHASSAIN Thérèse (absente, remplacée par son suppléant Guillaume REBEYROL), CHIPEAUX Raphaël (absent, donne pouvoir à Bernadette LAGARDE), MARCETEAU Dominique (absente, remplacée par son suppléant Jean-Claude GRANET)

Madame Christine DEGLANE est désignée secrétaire de séance

**Demande d'une remise gracieuse auprès de la DGFiP pour le régisseur de l'Office de Tourisme**

Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté d'un vol à l'Office de tourisme, dans la caisse pour 50 €. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Le Trésorier nous a demandé d'établir un ordre de reversement à la régisseuse, Mme Sarah BARRAUD pour 50 €.

Celle-ci nous a adressé une demande de remise gracieuse car le montant manquant dans la caisse n'est pas de son fait, mais dû à un vol.

La demande a été adressée à M. le Trésorier qui doit établir un dossier pour sa direction et l'avis de la collectivité est sollicité.

***Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- ***SE PRONONCE sur l'avis à donner à la demande de remise gracieuse de Mme Sarah BARRAUD, Régisseur de la régie de recettes « activités touristiques ».***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 30 septembre 2022  
Le Président,

Michel AUGEIX

